Compte-rendu du deuxième conseil d'école Ecole du Chambon - 30 mars 2017

Etaient présents au conseil d'école :

Mr RONGEON Christian, maire de Clavé

Mme MINEAU Nadine, représentante de la communauté de communes

Mme PRIMAULT Sandra, déléquée de parents d'élèves

Mr DEBOEUF Frankie, délégué suppléant de parents d'élèves

Mme FAZILLEAU Emilie, déléguée de parents d'élèves

Mme DEBOEUF Magalie, déléquée de parents d'élèves

Mme BOUARD Pauline, déléguée de parents d'élèves

Mme BRUGIER-MIGAULT Cécile, déléquée de parents d'élèves

Mme POUET Lydie, déléguée suppléante de parents d'élèves

Mme DUBREUIL Marion, professeur des CM

Mme GIRET Mélanie, professeur des PS-MS

Mme COULAIS Aurélie, professeur des GS-CP

Mme DERRE Malika, professeur des CE et directrice

Etaient excusées :

Mme CLISSON Francine, IEN

Mme JUIN Sophie, maire de Saint-Georges de Noisné

Mme DOUSSEAUX Estelle, professeur des GS-CP le vendredi

Mme CHARRON Coralyne, professeur des CE le mardi

Mme BERTAUD Sophie, déléquée des parents d'élèves

Etait absent:

Mr LIBNER Jérôme, maire de Saint-Lin

Ordre du jour :

- Effectifs et répartitions
- Point sécurité
- Les projets de l'année : présentation des axes de travail et des actions
- Les actions de l'APE
- Les investissements
- Questions diverses

1- Les effectifs actuels :

Dans la classe de Mme GIRET (18 élèves) :

- 2 TPS
- 8 PS présents
- 8 MS présents

Dans la classe de Mmes COULAIS et DOUSSEAUX (18 élèves) :

- 11 GS présents
- 7 CP présents

Dans la classe de Mmes DERRE et CHARRON (21 élèves):

- 15 CE1 présents
- 6 CE2 présents

Dans la classe de Mmes MARSAULT et DUBREUIL (23 élèves):

- 11 CM1 présents
- 12 CM2 présents

Nous avons actuellement un total de 80 enfants présents sur l'école.

La question des effectifs est préoccupante pour l'année scolaire 2017-2018 avec le départ de 12 élèves en $6^{\text{ème}}$ pour seulement 2 PS arrivant.

Nous avons réunis les parents des enfants nés en 2015 (jusqu'au 31 août) afin de leur expliquer l'importance d'inscrire leur enfant afin qu'il soit compté dans les effectifs de l'année prochaine.

6 TPS seront inscrits pour l'année scolaire 2017-2018.

Une famille avec 2 enfants arriverait l'année prochaine sur la commune.

80-12 (départ en
$$6^{\text{ème}}$$
)= 68
68 + 6 (arrivée des TPS) +2 (nouvelle famille)= 76

Le seuil de fermeture est à 78 élèves pour notre école. Il nous manque donc 2 élèves pour garder notre $4^{\grave{e}me}$ classe.

2- Point sécurité

Lors du 1^{er} conseil d'école, aucun exercice n'avait été fait.

Un premier exercice incendie a eu lieu le mardi 29 novembre 2016. Les élèves et tout le personnel de l'école a évacué les locaux par la grille verte pour rejoindre la cour du haut.

Temps d'évacuation : 1 minute 40 secondes.

Un second exercice incendie a eu lieu le vendredi 24 mars 2017 dans les mêmes conditions.

Temps d'évacuation : 1 minute 27 secondes.

Un troisième exercice incendie aura lieu au troisième trimestre. Un second exercice PPMS aura également lieu d'ici la fin de l'année. (Confinement

+ évacuation)

3- Les projets de l'année

Rappel des 3 axes :

Axe 1 : Assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire

Axe 2 : Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves

Axe 3 : Le parcours de l'élève : de l'école au collège

 Un nouveau projet d'école va être écrit pour l'année prochaine. Par ailleurs, la possibilité est offerte aux enseignants et aux familles de donner leur avis sur le projet académique sur le site education.gouv.fr

Le thème de l'année : « Bien-être à l'école et EMC »

Le travail sur les émotions continue à travers les arts plastiques, la littérature de jeunesse, etc

Les messages clairs chez les CM ont été vus au premier trimestre, chez les GS-CP et CE1-CE2 au deuxième trimestre.

Les fleurs et ceintures de comportement évoluent toujours, les conseils de classe et conseils des élèves ont lieu très régulièrement pour les premiers, et une fois par trimestre pour le second (élection des délégués de classe en décembre, le premier conseil des délégués eu lieu le mardi 31 janvier. Chaque classe a pu dire ce qui n'allait pas à l'école et a donné des idées pour améliorer les choses. Mme Derré était présidente et secrétaire et n'est donc pas intervenue.)

La communauté de communes nous a trouvé un banc en bois à peindre pour faire notre banc de l'amitié.

Les projets depuis décembre 2016 :

- Les maternelles continuent d'aller au jardin le mercredi matin.
- Les maternelles correspondent avec la classe de maternelle de l'école de Soudan. Deux rencontres sont prévues (une dans chaque école) durant la dernière période.
- Les CM ont participé à un défi messagerie. Des défis étaient envoyés par un conseiller pédagogique, les enfants devaient lire le mail, télécharger les documents envoyés, utiliser différents logiciels. Cela a demandé beaucoup de temps mais c'était très intéressent
- Les CM ont bénéficié de trois interventions de CPIE et d'une visite de la déchetterie-recyclerie de Saint-Maixent l'Ecole. (tri, gestion des déchets, recyclerie et compostage.)

Remise en place du compostage. Tous les jours, un seau est mis dans le composteur.

- Les CM sortent en randonnée le mercredi matin. L'objectif est d'aller jusqu'à Saint-Georges de Noisné pour visiter une maison en paille (en relation avec le programme de géographie : éco-quartier, ...). Cela est prévu pour fin mai, avant le retour de Mme Marsault début juin.
- Les GS-CP-CE1-CE2 ont commencé leurs séances de piscine. Il n'y en aura finalement « que » 8, comme l'année dernière.
- Les CE vont lire aux petits de maternelle le vendredi matin. Mme Giret sélectionne des livres adaptés aux élèves de sa classe, les élèves de CE s'entrainent à le lire puis vont le lire aux petits en essayant de mettre le ton, ...
- Les classes de l'école ont fêté le $100^{\grave{e}me}$ jour d'école la veille des vacances d'hiver. (comptage des jours d'école depuis la rentrée de septembre, exposition de collection de 100, préparation de 100 muffins pour les CM et 100 crêpes pour les GS-CP-CE1-CE2, photos avec 100 personnes, 100 empreintes de main, liste de 100 noms d'aliments, noms d'animaux, mots d'école...)
- Le samedi 18 février ont eu lieu les portes ouvertes de l'école avec exposition des collections de 100 et des travaux de classe. L'équipe enseignante est ravie de la fréquentation de ces portes ouvertes par les familles de l'école mais regrette néanmoins que les familles dont les

enfants sont scolarisables et habitant sur les trois communes ne soient pas venues.

- Les GS-CP ont participé au printemps des poètes à Saint Marc la Lande les week-ends des 11-12 et 18-19 mars derniers. Ils ont travaillé autour d'un poème écrit par un poète africain sur les couleurs et les émotions.
- Le site Internet de l'école est régulièrement approvisionné en articles, photos, devoirs à faire... L'équipe enseignante espère que les parents y vont de temps en temps.
- Un projet « massage » avec une infirmière de PMI a eu lieu lors de 5 séances par classe dé février à mars. Il s'agit de massages pour se calmer, se concentrer... 3 gestes ont été appris par séance donc 15 gestes au total. Chez les petits, 6 ou 7 gestes ont été appris.

Projets à venir:

- Les CE1-CE2 vont rencontrer le maire de Clavé et visiter la mairie le vendredi 31 mars 2017 après avoir travaillé sur les symboles de la République française.
- Un petit déjeuner anglais aura lieu le mercredi 12 avril, pour l'ensemble des classes de l'école (alimentation travaillée avec les CE1-CE2-CM1-CM2, « ouverture aux autres cultures » sur la semaine des maternelles).
- La semaine des maternelles aura lieu du lundi 10 au vendredi 14 avril : action nationale faire connaître les spécificités de l'école maternelle. Le planning sera donné aux familles afin que celles-ci puissent s'inscrire.
- Les CM participeront à 2 séances de golf à l'école et à 1 journée au golf de Mazière.
- Les CM iront visiter le collège en fin d'année (projet théâtre avec la professeur de français)
- Pour la dernière journée piscine des GS-CP-CE1-CE2, le 12 juin, les classes resteront sur place pour une journée jeux d'extérieur et pique-nique.
- Les CM iront lire aux GS-CP à partir de la 4ème période.

- Les GS-CP iront également au jardin en dernière période.
- Les CE iront planter au jardin les semis réalisés en APC avec Mme Giret.

4-Les actions de l'APE :

- Fête de Noël avec spectacle de magie et tombola le dimanche 18 décembre 2016
 - Vente du jus de pomme en période 3 (janvier-février)
 - Fête de Carnaval le dimanche 12 mars 2017

À venir : la fête de l'école le dimanche 18 juin 2017

L'équipe enseignante remercie l'APE pour toutes ces manifestations.

5- Investissements

- Des rideaux occultant ont été demandés pour le dortoir > les rideaux ont été installés différemment pour essayer d'assombrir au mieux le dortoir en attendant les prochains rideaux. Des devis vont être faits. Les rideaux ne sont pas plaqués donc la lumière passe.
- Des vidéoprojecteurs ont été demandés pour les classes de GS-CP et CE1-CF2.
- Une lumière dans l'angle du bâtiment côté grille verte serait souhaitable, surtout pour les mois d'hiver.
- 2 systèmes de sonnette pour le PPMS intrusion ont été demandés.
- Serait-il possible d'installer un miroir afin de voir qui sonne au portail blanc?
- Pour l'année prochaine, en vue de l'accueil des TPS, il faudrait adapter le mobilier de cantine. Réhausseurs avec un cale-pieds ? Ou petite table mais est-ce que cela tiendra dans la cantine ?

6- Questions diverses

- L'année prochaine, l'accueil des TPS de fera au cas par cas.
- La fête de Noël aura lieu le week-end des 9-10 décembre à 5t George de Noisné.

- Pendant les heures d'école, d'autres enfants n'étant pas inscrits à l'école viennent dans la cour du haut. Le maire précise que la cour du haut n'est réservée qu'aux enfants de l'école sur le temps scolaire.
- Serait-il possible de mettre des bancs sur la cour du haut ? La mairie indique que si cela ne sert qu'à l'école, cela ne sera pas pris en charge par la mairie.
- Les poteaux de but de la cour du haut vont être changés.
- Sur le bulletin municipal de St George de Noisné ne figure que l'école privée de St George de Noisné. L'équipe de l'école du Chambon a indiqué à la mairie de St George de Noisné qu'elle souhaitait diffuser des articles lors des prochains bulletins municipaux.
- Le chauffeur de bus rencontre parfois des difficultés à manœuvrer, notamment le mercredi car les parents se garent le long du mur. Pourquoi ne pas faire passer un mot d'informations avec un plan pour indiquer les lieux où il ne faut pas stationner?
- Où se trouve le drapeau français devant être?
- Suite au nettoyage des façades de la mairie et de la salle des fêtes, une demande a été faite à la communauté de communes afin que celle de l'école soit également nettoyée.